



?? Les dons ouvrant droit à réduction d'impôt

Question / réponse publié le 09/11/2023, vu 3778 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://assistant-juridique.fr)

Dès lors que des organismes répondent aux critères définis aux articles précités, les dons qu'ils reçoivent ouvrent droit, pour le donateur, à une réduction d'impôt.

I Organismes éligibles

Seuls les [dons](#) effectués à certains organismes donnent droit à réduction d'impôt.

Il en est ainsi entre autres des :

- Organismes d'intérêt général ou fonds de dotation ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial ou culturel
- Établissements d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique, tant publics que privés, à but non lucratif
- Organismes d'intérêt général (y compris les fonds de dotation) concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises
- Structures publiques ou privées remplissant les conditions suivantes :

* Présenter une gestion désintéressée

* Avoir pour activité principale la présentation au public d'œuvres dramatiques, lyriques, musicales, chorégraphiques, cinématographiques et de cirque ou l'organisation d'expositions d'art contemporain

II Montant de la réduction d'impôt

La [réduction d'impôt](#) est égale à :

- pour les personnes physiques

de 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable .

ou de 75 % des sommes versées dans la limite de 537 € (pour les versements au profit d'associations venant en aide aux personnes en difficulté) ;

- pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, de 60 % des sommes versées dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires.

Les organismes peuvent délivrer aux donateurs des [reçus fiscaux](#) justifiant le bénéfice de la réduction d'impôt.

Pour plus de précisions : [Dons aux associations : quelle réduction d'impôt ?](#)

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
- [Recevoir des dons](#)
- [Obtenir une subvention publique](#)
- [Organiser une loterie associative](#)
- [Ouvrir une buvette](#)
- [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
- [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
- [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
- [Réussir la création d'une association](#)

- [Qu'est-ce qu'une association d'intérêt général ?](#)
- [Comment trouver un mécène pour financer une association ?](#)
- [Comment effectuer une demande de rescrit fiscal mécénat ?](#)
- [Dons aux associations : comment recevoir des dons ?](#)
- [Toutes les associations peuvent-elles délivrer des reçus fiscaux ?](#)
- [Comment les donations et les legs doivent-ils être gérés dans une association ?](#)
- [Toutes les associations ont-elles droit à subvention ?](#)
- [Comment remplir une demande de subvention pour une association ?](#)
- [Comment demander le paiement d'une cotisation dans une association ?](#)
- [Comment trouver un sponsor pour financer une association ?](#)
- [Une association peut-elle délivrer des factures ?](#)
- [Enregistrer en comptabilité les ressources d'une association](#)
- [Les dons perçus par une association sont-ils imposables ?](#)
- [Loterie, tombola et loto : formalités](#)
- [Une association doit-elle ouvrir un compte bancaire ?](#)
- [Une association peut-elle réaliser des bénéfices ?](#)
- [Quels sont les droits et les obligations des membres d'une association ?](#)

- Les logiciels de comptabilité gratuits pour les associations
- Une association a-t-elle un numéro Siret ?
- Une association peut-elle avoir une activité économique lucrative ?
- Une association doit-elle réaliser des comptes annuels ?
- Une association doit-elle publier ses comptes annuels ?
- Comment déclarer une association à la préfecture ?
- Comment choisir le siège social d'une association ?
- Quel type de bail pour le local d'une association ?
- De quels subventions et financements les associations sportives peuvent-elles bénéficier ?
- Appel public à la générosité : à quelles conditions ?
- Une association peut-elle emprunter ?
- Quelles sont les obligations comptables d'une association ?
- Une association peut-elle posséder un bien immobilier ?
- Comptabilisation des contributions volontaires en nature (bénévolat et mise à disposition de locaux ou de personnel)
- Quel est le rôle du trésorier d'une association ?
- Différence entre une association, une fondation, un GIE et une entreprise
- L'association de fait ou non déclarée est-elle autorisée ?